

Préface

Aux lecteurs et lectrices,

Selon des discussions avec plusieurs de mes collègues, des longues journées de pensées auprès de mon entourage et une analyse de mon expérience personnelle, je vous soumetts ce texte de réflexion suivant pour alimenter les discussions auprès de l'Éducation. L'éducation, c'est bien plus que simplement les universités. C'est le début de la vie, car comme nouveau né ou nouvelle née, nous ouvrons nos yeux et absorbons ce que ceux qui nous entourent font. Bien que nous apprenions, nous chercherons toujours l'indépendance pour être souverain de nos décisions. Ce processus s'engage et s'intensifie en raison de notre vouloir; nos valeurs et nos leçons qui nous module pour devenir des citoyens motivés. Mais à quoi nous motiverons-nous ? Ça c'est la société qui l'a décidée, car avec ses leçons, c'est elle qui nous donne ses expériences pour construire nos valeurs.

Bonne lecture!

<<La motivation propulse l'implication. L'implication devient un engagement. Des engagements deviennent des responsabilités qui construisent une personnalité; une personne dans une communauté, donc, dans une société. Ce processus construit un sentiment d'appartenance. Concept non négligeable qui doit être considéré pour la participation sociale, la rétention, et le repatriement.>>

Marc Henrie

INTRODUCTION

La motivation et l'engagement des jeunes (La préparation pour le postsecondaire, l'encouragement au postsecondaire et la rétention des jeunes au N.-B.)

Les jeunes doivent être donnés les ressources et les leçons pour comprendre leur rôle dans la société. Ils doivent réaliser l'importance de l'éducation et les bénéfices qu'engendrera celle-ci aux contributions du citoyen.

Les jeunes comme les organismes qui touchent les jeunes doivent être donnés les ressources qui cherchent à les motiver pour devenir des leaders. Les programmes, comme les conférences et les organismes jeunesse doivent motiver les jeunes et les rendre confiants dans leur conscience auprès de l'actualisation de soi.

L'engagement dans les activités académiques, para-académiques et communautaires doit être promu auprès des jeunes d'un rythme continu. Ces derniers doivent être récompensés pour **continuer** de se dépasser et de vouloir acquérir d'autres connaissances et d'expériences enrichissantes.

Encadrement juste : les jeunes doivent être encadrés selon leurs ambitions. Si on veut permettre qu'ils deviennent les meilleurs d'eux même, il faut les encadrer d'une façon adéquate pour leur donner la direction qu'ils désirent. Sans désirs, il n'y a pas de motivation.

Éducation secondaire

Diminution des élèves dans les écoles rurales = espace libre dans les écoles
Graduation d'une 13^{ième} année plutôt que d'une 12^{ième} .

L'école offrirait la même gamme avec une diversité académique particulière. Les élèves seraient obligés d'entreprendre des cours pertinent à la vie plutôt que la préparation aux études postsecondaires. Dès la 9^{ième} année, l'élève apprendrait les maths, le français et les sciences habituelles, mais il apprendrait d'autres cours non obligatoire dans le cadre scolaire actuel. Grâce à une structuration, il aurait un cours de nutrition et d'activité physique moins axée sur la performance du sport, mais plutôt sur l'activité physique et sa nécessité. Un cours d'introduction à la société qui serait suivi d'une multitude de cours au long de sa 10, 11, 12 et 13^{ième} année de plus que la base en sciences, mathématique et français : l'aspect social du citoyen (intro à la gouvernance, la responsabilité des citoyens face à la communauté, le volontarisme), les sciences sociales (intro à la philosophie, la géographie, intro à la sociologie, intro à l'économie, intro à la science politique et intro au droit), les cours d'histoires : H1(histoire générale du monde), H2(histoire générale du Canada), H3(histoire générale de l'Acadie ainsi que le Nouveau-Brunswick), curriculum francophone, crédits obtenues par le volontarisme et les activités para-académique (élaboré d'un rapport/fiche de réflexion/mémoire ou synthèse), cours de langue participatif mais obligatoire (français et anglais), cours d'intro aux arts : musique, art visuel, art dramatique.

Vers la 11^{ième} année l'étudiant devrait s'orienter pour une concentration tout en suivant certains cours obligatoires mentionnés ci-dessus. Dans le curriculum actuel, l'élève peut se préparer uniquement aux sciences; dans celui-ci, il pourrait se concentrer dans les volets suivants :

Préparation des sciences

Préparation des maths

Préparation des langues : français, anglais, espagnol et allemand

Introduction des métiers pratiques:

- Mécanique/ Technologies

- Charpenterie / Menuiserie

- Électricien / Électronique

- Plomberies / Métaux

Préparation à l'administration, aspect d'entrepreneuriat.

Préparation aux arts

Préparations aux sciences sociales

Les écoles deviendraient des centres de formation à la vie. L'aspect d'expliquer aux jeunes qu'ils ont un rôle à jouer dans la société, les motiver à s'engager dans des activités para-académiques et les soutenir dans les volets éducationnels qui les intéressent est clé à l'engagement des jeunes dans notre société au Nouveau-Brunswick. Lorsqu'un élève serait diplômé, il serait prêt à entrer dans le marché de travail et à être un employé de qualité. Les jeunes seraient par contre encouragés de poursuivre leurs études avec le système proposé ci-dessous.

Éducation post-secondaire

Financement postsecondaire

Programme de paiement proportionnel à la rémunération.

Accès à tout le monde pour les cours universitaires et collégiaux à n'importe quel âge.
Paiement des frais universitaires pour une période prédéterminée à chaque 5 ans; les institutions du Nouveau-Brunswick détermineraient les frais pour les 5 prochaines années.

Les élèves devraient atteindre les mêmes standards pour être éligible à une fréquentation universitaire.

L'étudiant ne payerait rien pour fréquenter l'université dans le temps qu'il fréquente des études (peu importe le lieu de l'institution, Ottawa ou au N.-B.)

Il paierait dès qu'il termine ses études à moins qu'il demande pour une demande d'emploi à l'extérieur pour revenir au N.-B.

La totalité de ses frais seraient remboursables par l'étudiant tels qu'ils le sont actuellement si l'étudiant quitte le NB et ne revient pas, alors la pleine dette avec intérêts.

Si l'étudiant ayant complété un cours demeure, ou revient au NB, ou présente une demande spéciale qu'il reviendra au N-B dans les 3 prochaines années (une commission serait créée pour l'évaluation de sa demande) et qu'il revient (ces années à l'extérieur de la province sans études, maximum de 3, seraient considérées comme une période d'étude).

Une fois la période d'étude terminée pour quiconque (tout) étudiant retourné au N.-B. selon l'explication ci-dessus, l'élève devra payer à long terme la totalité de ses frais de scolarité selon une formule établie d'après le revenu de celui-ci, étant bien un citoyen Néo-Brunswickois.

Ex : Frais de scolarité sont établis chaque 5 ans, donc en 2005, ils sont 5 000 \$/an.

Élève A : Étudie 3 ans et quitte les études

Dès qu'il quitte son programme, il devra rembourser la part entière tel qu'établi présentement. (avec intérêt)

Élève B : Étudie et complète un cycle et entre sur le marché du travail néo-brunswickois

Il paye selon son salaire (rembourse) ses frais de scolarité.

Salaire annuel de 35 000 \$ paierait comme exemple 2 500 \$ par ans pour 10 ans

Salaire annuel de 55 000 \$ paierait comme exemple 5 000 \$ par ans pour 5 ans

Élève C : Étudie et complète un cycle et décide de poursuivre son entrée sur le marché du travail à Ottawa

Il peut appliquer pour un programme de demande de travail pour un maximum de 3 ans. À ce point, il serait considéré comme étudiant pour un maximum d'un 3 ans extra, après ce point, s'il revient au NB, il paye ses frais lorsqu'il a laissé son institution post-secondaire.

S'il ne revient pas au NB, il doit payer la totalité des frais tel qu'est le cas présentement (avec intérêt)

Élève D : Étudiant d'ailleurs du NB qui veut être accessible à ce programme.

Il peut être éligible au programme, comme tout autre citoyen néo-brunswickois, à deux conditions :

- 1- Doit étudier pendant 2 ans au NB avant de demeurer ici, à ce point il est considéré comme un étudiant du NB
- 2- Doit avoir travaillé 2 périodes pré-étude au NB et il doit avoir complété une demande auprès de la commission (celle créée dont j'ai mentionné ci-dessus)

Tout autre étudiant qui quitterait le NB sans demande ou ne respecterait pas les engagements devrait payer la totalité des frais comme les exemples mentionnés ci-dessus.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit permettre à ses citoyens et ses futurs citoyens de gagner le maximum de connaissances pour pouvoir être les meilleurs citoyens d'eux-mêmes. Il faut permettre aux gens de se dépasser en leur donnant le maximum de connaissances.

Le système fiscal ne serait pas corrompu, il serait tout simplement, au contraire, retardé d'une dizaine d'années pour permettre le roulement stable de la fiscalité provinciale avec les institutions postsecondaire. Cela demanderait pour le démarrage, par contre, des investissements majeurs de la part du gouvernement provincial.

On permettrait alors à tous les citoyens du NB d'avoir accès aux études postsecondaires, ce qui maximiserait le savoir de notre main d'œuvre vers l'avenir.

En encourageant les éduqués à demeurer au NB, on encourage le développement économique par la performance efficiente des ressources humaines. On favorise les développements technologiques, la recherche et le développement, ce qui permettrait au NB d'être le leader en innovations et fabrications. Ceci donnerait lieu à la croissance d'exportation, ce qui dynamise sans aucun prétexte l'économie de la province.

Cette idée investirait davantage dans les spécialisations qui sont moins bien rémunérées comme des agents de développement communautaire, des animateurs culturelles, et j'en passe pour développer davantage le leadership du NB.

CONCLUSION

Il faut comprendre les tendances : moins d'employés disponibles pour les prochains 30 ans : l'efficacité et l'automatisation doivent être considérées des réponses clés à ces problèmes. Pour l'automatisation et la gestion efficace, on doit pouvoir avoir la main d'œuvre spécialisée.

Mes suggestions sont analysées auprès des processus mentaux qui nous guident à devenir les citoyens que nous sommes. Ceux-ci dès l'école polyvalente, car c'est là, selon moi, où l'éducation à la vie devrait concrètement s'absorber. La petite enfance et l'école primaire sont des étapes loin d'être négligeable dans ces processus et ils ne devraient pas être oubliés pendant les consultations.

En gros, je résume mon texte avec 4 pensées générales directement liées une à l'autre. C'est avec ces pensées que j'ai tenté d'émettre mes idées ci-dessus pour que nous devenons plus près d'obtenir le résultat souhaité par notre gouvernement actuel : le meilleur système d'éducation dans le pays. Les voici :

1. Les citoyens doivent être encouragés de poursuivre leurs engagements et devenir le meilleur d'eux-mêmes par la réalisation de leurs rêves, peu importe leurs intérêts et leurs passions (pré-postsecondaire).
2. Les citoyens doivent être encouragés d'obtenir davantage de connaissances pour accomplir leurs rêves et leur actualisation de soi.
3. Les citoyens doivent avoir le minimum de freins pour atteindre les mécanismes d'apprentissage de connaissances; l'accessibilité est une clé.
4. Les citoyens doivent être encouragés de demeurer au N.-B. sans s'isoler au Nouveau-Brunswick

<<C'est avec des citoyens qu'on obtient une économie. Cette dernière se dynamise par des citoyens éduqués et capable d'accomplir leurs rêves en ayant obtenus les outils et les ressources pour qu'ils deviennent les meilleurs d'eux-mêmes. Engagés dans notre province et bien préparés, c'est avec ces citoyens qu'on obtiendra la meilleure des économies.>>

Marc Henrie